



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 21/03/2023 À 20 H 30

PRESENTS : M. CALAS Franck, M. CHAMPION Jean-Pierre, M. DE CLAVIERE Eric, M. MABRU Philippe, M. MARTINEZ Frédéric, M. POULAIN Christophe, M. QUILLIEN Alexandre, M. REY Didier, Mme ROBERT Magali, Mme ROLLET Jocelyne, Mme THÊTE Camille, M. VANNIER Thomas

ABSENT(S) : M. CHABANON Thierry

PROCURATION(S) : Mme KNEPERT Marie-Laure donne pouvoir Jean-Pierre CHAMPION

Monsieur le Maire, Franck CALAS ouvre la séance à 20h30.

Secrétaire de séance : M. MABRU Philippe

Le procès-verbal du 15 février 2024 est validé à l'unanimité.

Puis, selon l'ordre du jour :

1 - Convention de partenariat avec le GDS01 (délibération n°2024-03-01)

Monsieur le Maire explique que cette convention a pour but la mise en place, le suivi et la collecte des pièges destinés à capturer les fondatrices frelons asiatiques.

Elle est conclue pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction pour une durée maximale de 3 ans.

Le GDS01 se propose de fournir gratuitement les pièges.

La commune, elle, s'engage à nommer un référent Frelon Asiatique.

Monsieur Franck CALAS se propose pour être le référent.

Où ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec le GDS01.
- **NOMME** Franck CALAS en tant que référent
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer tout document en lien avec cette convention.

VOTE : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

2 - Ouverture de crédits (délibération n°2023-03-02)

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que considérant que l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise l'Assemblée à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,

Où ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de procéder à l'ouverture de crédits suivant pour le règlement du titre du SIVOS n 14 pour la participation à l'investissement. Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2024 : Compte 204182 : 1 290.01 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document concernant ces décisions.

VOTE : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

3 - Demande subvention au titre de la DETR pour relamping des bâtiments communaux (délibération n°2024-03-03)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune, dans le cadre des économies d'énergie un relamping des bâtiments de la commune (mairie et salle polyvalente) serait nécessaire.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière au titre de la DETR 2024.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant : DETR (20 %) soit 1097.77 € HT – Commune (80 %) soit 4391.11 € HT

Où ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

VOTE : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

4 - Demande subvention au titre de la DETR pour relamping des bâtiments communaux (délibération n°2024-03-04)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune, dans le cadre des économies d'énergie un relamping des bâtiments de la commune (mairie et salle polyvalente) serait nécessaire.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière au titre du Fonds Vert 2024.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant : Fonds Vert (60 %) soit 3293.31 € HT – Commune (40 %) soit 2195.55 € HT

Où ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

VOTE : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

5 - Demande subvention au titre du Pacte de Territoire pour relamping des bâtiments communaux)

Monsieur le Maire explique que ce point est retiré de l'ordre du jour car la subvention ne peut pas être demandée du fait du montant pas assez conséquent des travaux.

6 - Rapport des commissions

Administration Générale

Monsieur Jean-Pierre CHAMPION informe que le budget primitif 2024 a été finalisé ce jour avec Monsieur le Maire. La commission se réunira semaine prochaine pour présentation du document.

Rendez-vous est pris avec M. BENIER Pascal – conseiller aux décideurs locaux le jeudi 28 mars 2024.

Il explique qu'en investissement les travaux les plus urgents ont été pris en compte et qu'aux vues des finances l'emprunt qui devait être fait pour les travaux de l'espace coworking/multi-services n'a plus lieu d'être.

La commission doit également travailler sur l'organisation des séances de Réalité Virtuelle, sur la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde et également sur l'actualisation des réseaux sociaux.

Jeunesse et Affaires Culturelles

Monsieur Philippe MABRU informe que sa commission s'est réunie le 28 février dernier pour faire le point sur les animations de cette année.

Il rappelle que la fête des conscrits se déroulera les 3 et 4 mai prochain. Merci aux membres de la commission d'être présent pour servir le vin d'honneur.

La date de la fête de la musique n'est pas encore fixée : soit le vendredi 21 juin soit le samedi 22 juin. Monsieur Jean-Pierre CHAMPION intervient pour dire qu'il serait judicieux de voir à quel moment les communes voisines ont décidé de faire la fête de la musique pour pouvoir choisir la date la plus adéquate.

Concernant la balade contée, Monsieur Philippe MABRU, essaie de contacter Mme LOISEAU pour voir si elle aurait un thème sur les Jeux Olympiques.

Lors de la réunion il a été évoqué la pérennisation du Prix Jeunes Lecteurs. Une consultation sera faite auprès des maîtresses et de la bibliothèque.

Il a également été évoqué la possibilité de faire des décorations de Noël durant le temps de garderie par les enfants (exemple : cadeaux).

Le bulletin municipal est en création chez DG Promo depuis jeudi dernier. Le bon à tirer devrait nous parvenir rapidement.

Gestion du Territoire

Didier REY informe Jocelyne ROLLET que les 2 sacs de feuilles qu'elle souhaitait sont prêts et à disposition au local technique. Elle demande s'il serait également possible d'avoir des coupes de haies pour le 12 avril prochain (animation « broyage de déchets verts » par le SMIDOM). Il en parlera aux agents techniques.

Il annonce que divers devis ont été demandés (voirie, écoulement eaux pluviales, jeux...).

Le nouveau lave-vaisselle de la salle polyvalente a été installé.

Sa commission se réunira mercredi prochain pour décider de l'achat des fleurs pour cette année.

Concernant le cimetière la société Natural Land Scape ne peut plus fournir le produit dés herbant il faudrait trouver une autre solution pérenne. Voir éventuellement avec un paysagiste. Madame Camille THÊTE demande s'il ne serait pas possible de réenherber les allées. Monsieur Franck CALAS lui répond que les agents techniques n'ont pas le matériel adéquat.

Monsieur Frédéric MARTINEZ intervient pour faire part de la demande de plusieurs administrés pour l'installation de jeux pour enfants au bourg du village. Monsieur Franck CALAS lui répond que cela sera étudié pour 2025.

Cadre et qualité de vie

Madame Jocelyne ROLLET nous informe que :

- la journée nettoyage du village c'est bien passée malgré le peu de participant. Une benne complète du camion a été remplie de déchets.

- la commission marché s'est réunie lundi soir. Madame Camille THÊTE intervient pour nous informer que cette année il devrait y avoir plus de stand (viande, volaille, fromage, etc...) ainsi l'offre aux administrés sera plus étoffée.

Monsieur Frédéric MARTINEZ demande s'il serait possible d'installer un stand réservé aux associations pour organiser divers évènements. Madame Camille THÊTE lui répond que cela a été évoqué lors de la réunion et que c'est en cours de réflexion.

Madame Jocelyne ROLLET informe que la plantation des haies s'est très bien déroulée que ce soit avec les écoles (jeudi) ou le samedi matin.

4/ Questions diverses

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la Direction Départementale des Routes nous a informée que les panneaux 50 km/h n'avaient pas lieu d'être.

Il rappelle que les 3 et 4 mai prochain il y a la fête des conscrits et qu'il y aura besoin de monde pour servir le vin d'honneur.

La fête des voisins à Flurieux se déroulera le 1 er juin et celle du haut du village le 8 juin 2024.

Il explique que suite aux réponses faites concernant le droit individuel à la formation des élus locaux, chaque membre du conseil sera contacté individuellement.

Il rappelle également que la SAUR va tenir une réunion publique le 29 mars 2024 à 20 h à la salle polyvalente.

Frédéric MARTINEZ demande s'il serait possible de mettre sur les réseaux sociaux le calendrier des manifestations. Monsieur Jean-Pierre CHAMPION lui répond qu'il va voir cela conjointement avec Monsieur Philippe MABRU.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire, lève la séance à 21 h 40.

Le Secrétaire de Séance
M. Philippe MABRU



Le Maire,
Franck CALAS

